



<http://jf.hautefort.com>

Principe de formation pour Commissaires de Piste et Rallye en Suisse Romande

La fonction ne peut pas être exercée avant 16 ans révolus (une décharge écrite du représentant légal peut être demandée), mais la licence ne peut être obtenue avant 18 ans révolus (question d'assurances).

Cours ASS - Commissaire de Piste

Lieu : région Lausanne (VD) – Durée : 1 samedi – Période : février – Coût : gratuit (financé par le fond de sécurité des pilotes).
Thèmes : Circuit, Slalom, Course de Côte et Rallye > Comportement vis-à-vis des pilotes et du public, licence, assurance, droits et devoirs, signification et utilisation des drapeaux, langage radio, moyens d'extinction, équipements de sécurité, sanitaire, test de validation, ...

Cours AOR - Spécialisation Rallye

Lieu : région Lausanne (VD) – Durée : 1 samedi – Période : mars – Coût : gratuit (financé par le fond de sécurité des pilotes).
Thèmes : gestion spécifique des tables en Rallye > Comportement vis-à-vis des pilotes et du public, développement du "secteur", gestion des mouchards (CH, DES, AES et STOP) et des carnets de contrôle, test de validation, ... et l'après-midi mini-rallye en collaboration avec le cours navigateur.

Ces deux cours sont facultatifs pour fonctionner en Suisse, mais ils sont **vivement conseillés** pour votre **sécurité**, et ainsi **éviter des sur-accidents**. Ils permettent de **mieux connaître le fonctionnement des différentes épreuves**, afin de **réagir de manière adéquate**, et **conformément aux règlements de course** suisses et internationaux.

Le cours ASS est obligatoire pour l'obtention du livret d'activité et de la licence.

Le cours AOR est destiné aux teneurs de table (CH, DES, AES et STOP), et permet d'avoir la mention "Qualification : Spécialiste Rallye" sur la licence. Il fait également partie intégrante de la licence depuis 2009 selon le schéma de licence ci-dessous.

Les commissaires à licence INTernationale et expérimentés à tous les postes de contrôle, peuvent devenir Adjoint ou passer Chef d'Épreuve (dès 2016, formation sur 2 jours, soit durant les cours ASS et AOR (avec déplacements sur le terrain)).

Livret d'activité : Il est délivré à la sortie du cours ASS. Il permet de justifier ses jours d'activité pour l'obtention ou le renouvellement de la licence. Seules les manifestations **reconnues** ASS et FIA (auto et karting) sont valables.

Licence ASS-FIA : La licence certifie que vous avez la **formation** et l'**expérience** minimale requises à votre fonction. Elle vous permettra d'évoluer sur des emplacements à responsabilités, et d'avoir avec vous de nouveaux visages à "former". Elle est soit CANDidat, NATionale ou INTernationale selon le schéma de licence ci-dessous. Elle vous offre une assurance complémentaire à votre assurance accident non-professionnelle, et à la RC des organisateurs (si existante), ainsi qu'une protection juridique, ceci uniquement pour les courses officielles reconnues. Pour les licences CAND et NAT : courses en Suisse, ainsi que les manches du CS Rallye en France et en Italie. Pour la licence INT : courses en Suisse et à l'étranger. Frais de licence : aucun.

Schéma de licence : 1.1) Après avoir effectué un **1er cours ASS**, la licence de **CANDidat** nationale (modif CSN 11.2023), peut être demandée. 1.2) Après **4 jours** d'activité de cette saison, la licence **NATionale** (modif CSN 10.2016) peut être demandée.

2) Après un **2e cours ASS** de validation dans les **2 ans** qui suivent le 1er cours, la licence **INTernationale** peut être demandée.

3.1) Le **renouvellement** de licence « Piste » peut être demandé, en ayant effectué la saison précédente au min. **4 jours** d'activité **en Suisse** (modif CSN 11.2017). La mention « Spécialiste rallye » demande quant à elle min. **4 jours** d'activité **rallye en Suisse**.

3.2) Il faut également participer à un **cours ASS** et/ou **AOR** au pire **tous les 5 ans** (répétition), selon vos envies d'engagement :

- Que le cours ASS : licence INT « Commissaire piste », valable pour tout, sauf pour les tables en Rallye.
- Que le cours AOR : licence NAT « Postes de contrôle rallye », valable **que** pour les tables en Rallye, vous n'êtes donc plus couvert par la licence pour la Piste.
- Les cours ASS et AOR : licence INT « Commissaire piste » avec « Spécialiste rallye », vous êtes disposé à tout faire.

4) Si la dernière demande de licence remonte à **plus de 3 ans**, un cours de validation doit être à nouveau effectué.

La demande de licence doit se faire **chaque année**, en retournant le formulaire de l'ASS (le 1er est transmis au cours ASS, les suivants vous parviendront par courrier, ou disponible sur le site de l'ASS), et en y joignant une copie du livret d'activité (pages de courses **et** de cours), ainsi qu'une photo passeport pour la 1ère demande de licence, le tout en format papier ou informatique, à :

Adresse : Auto Sport Suisse – Könizstrasse 161 – 3097 Liebefeld / Fax : 031 979 11 12 - E-Mail : info@motorsport.ch

Elle vous permet de recevoir gratuitement le magazine de l'ASS (automobile et karting), accompagné des modifications et communications de la CSN (4 éditions par an). Elle donne également libre accès aux épreuves reconnues : la morale demande à ce que le porteur visible d'une licence commissaire, accepte de venir en aide aux organisateurs en cas de besoin, comme un manque d'effectif. Un refus peut aboutir à un retrait de licence par l'ASS.

Inscriptions aux courses : Les inscriptions en ligne ou par bulletin sont disponibles sur quasi l'ensemble des sites internet des organisateurs romands. Depuis 2019, l'envoi par l'adresse e-mail habituelle ne se fait plus, les organisateurs pourraient donc vous les faire parvenir en direct, alors n'oubliez pas d'annoncer tout changement de coordonnées. Depuis 2010, toutes les inscriptions sont réunies sur le blog à un seul et même endroit, et c'est unique, alors profitez-en (voir colonne de droite sous "Actualité !").

Matériel : Le nécessaire de poste vous sera mis à disposition par l'organisateur (chasuble, drapeau(x), radio, extincteur,...). Prévoir sifflet, matériel d'écriture, habillement adéquate (chaussures fermées, manches longues,... et selon météo), et subsistance.

Pour plus d'info, laissez un commentaire sur le blog ou sur la page Facebook.

Merci pour votre engagement, et au plaisir de vous rencontrer !

*** **

Si ce texte vous intéresse, merci de respecter son auteur en ne le copiant pas, mais en utilisant le lien du fichier. Avantage, vous aurez ainsi les mises à jour.

*** **